

## Formation : Chef de Projet EvRP : Transformer son Document Unique en un outil performant de pilotage RH

**Objectif de la formation :** Rendre autonome le responsable de la démarche d'évaluation des risques professionnels en maîtrisant tous les concepts et toutes les étapes de la démarche réglementaire, dont l'aspect participatif et du travail réel, afin de transformer le DUERP, document obligatoire, en un outil de pilotage RH utile et performant.

### Durée

63 heures

Les mises en pratiques sont supervisées et ont lieu entre les modules

### Horaires

A la carte

### Dates des sessions

A définir avec le demandeur

### Lieu

Présentiel, à distance ou mixte

### Tarif

2 700€/pers.

(Nous consulter pour les groupes et pour plus d'informations)

### Modalités et délais d'accès

Inscription sur

[contact@reflexens.com](mailto:contact@reflexens.com)

La formation débute au minimum

72 heures après la finalisation du dossier administratif.

### Modalités d'évaluation

- Travail à rendre,
- Mises en situation,
- QCM
- Etude de cas (DUERP finalisé)

### Répartition du temps

Théorie : 45%

Pratique : 55%

### Catégorie d'action

Action de formation

### Contact

Email : [contact@reflexens.com](mailto:contact@reflexens.com)

## Objectifs pédagogiques

- Collecter et analyser les informations nécessaires à un pré-diagnostic des risques dans l'entreprise
- Etablir des regroupements de postes en Unités de Travail
- Constituer, animer et mobiliser une équipe projet autour de la démarche d'EvRP,
- Vérifier les risques du pré-diagnostic sur le terrain par des questionnaires, audits de postes et observations de situations de travail
- Identifier les risques professionnels dont les risques psychosociaux
- Concevoir et suivre un plan d'actions réalisables et bénéfiques pour les salariés et l'entreprise
- Remplir et mettre à jour le DUERP

## Public visé

Personnes responsables ou déléguées pour mener la démarche d'évaluation des risques professionnels dans l'entreprise

## Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre

Accueil des stagiaires dans leurs locaux, en visio-conférence ou dans une salle

**En présentiel ou visio-conférence (selon les protocoles sanitaires en vigueur) :**

- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques, textes de loi
- Etude de cas concrets propres à l'entreprise
- Quizz en salle ou en ligne

**Le formateur :**

- Utilisera des techniques d'animation de groupe, un modèle Excel de DUERP propre à REFLEXENS et du matériel informatique et bureautique simple (PC, suite Microsoft Office).
- Fera référence à des textes de loi du code du travail, et aux recommandations de l'Inrs et de l'Anact.

## Prérequis

- Être en charge de piloter la mise en œuvre de la démarche d'EvRP et du DUERP, ou prochainement nommé,
- Maîtriser la langue française à l'oral et à l'écrit,
- Maîtriser les outils informatiques de bureautique (tableur, traitement de texte, diaporama) ainsi que les outils de communication.

## Accessibilité

Si un bénéficiaire présente des contraintes particulières liées à une situation de handicap, veuillez nous contacter au préalable afin que nous puissions, dans la mesure du possible, adapter l'action de formation.

## Compétences du formateur

La formation est dispensée par des professionnelles de la qualité, des risques professionnels et psychosociaux et de la Qualité de Vie au Travail, disposant d'une expérience de plus de 15 ans dans le médical, en hôpitaux et cliniques et le tertiaire, dans de grands groupes dans les domaines du management, de l'Amélioration Continue et des Systèmes d'Information.

## Intervenants

### Sabine BRUN

- ☐ Consultante évaluatrice QVT certifiée Afnor/ Formatrice et Cheffe de projet
- ☐ Master 2 en Qualité et Gestion des Risques en Santé

### Ou Annabel CAMILLERI UZAN

- ☐ Consultante / Formatrice et Cheffe de projet
- ☐ Master 2 en Management et Technologies de l'Information
- ☐ Certificat Universitaire RPS et QVT

## Performance 2022

- ☐ Nombre de stagiaires : 2
- ☐ Taux de satisfaction : 9.38
- ☐ Taux d'assiduité : 100%
- ☐ Taux de réussite : 100%

## Suivi de la formation

- ☐ Emargement par module
- ☐ Attestation d'assiduité en fin de parcours
- ☐ Certificat de réussite si score =70% ou plus.
- ☐ Durant tout l'accompagnement, l'apprenant dispose d'un appui par mail avec son formateur.

\* Votre formatrice peut vous assister

## Programme



- ☐ **M1-La culture sécurité dans l'entreprise**
  - Concepts et définitions
- ☐ **M2-Le risque professionnel**
  - Définitions
  - Les différents types de risques
- ☐ **M3-Introduction à la démarche d'EvRP et au DUERP**
  - Appréhender les étapes d'élaboration du DUERP
  - Comprendre l'intérêt d'impliquer les salariés
  - Communiquer en contenu sur la démarche
  - Le plan d'actions
- ☐ **M4-Effectuer un audit de la situation**
  - La collecte d'information
  - Le tableau de bord social : importance et contenu
- ☐ **M5-Créer les Unités de Travail (UTr)**
  - Qu'est-ce qu'une UTr ?
  - Pourquoi créer un découpage par UTr et les critères du découpage ?
  - Méthode de découpage des UTr
  - Mise en pratique : Déterminer vos UTr et nommer leur responsable
- ☐ **M6-Constituer un groupe de travail**
  - Les rôles et responsabilités
  - L'expertise des membres du groupe de travail et leurs missions
  - Le processus de maîtrise des risques pour les membres du groupe de travail
  - Mise en pratique : Présenter la démarche au groupe\* et décrire les risques a priori dans son UTr
- ☐ **M7-Effectuer un pré-diagnostic des risques professionnels**
  - Le pré-diagnostic
  - Le questionnaire de pré-diagnostic : contenu et outils
  - Les visites de terrain
  - Mise en pratique : Initialiser le DUERP avec le pré-diagnostic et la programmation des visites de terrain
- ☐ **M8-Vérifier les risques sur le terrain**
  - Les techniques de vérification terrain : enquêtes, audits, observations de situations de travail et retours d'expérience
  - La cotation des risques
  - Mise en pratique : Accompagner un responsable d'UTr pour une observation terrain.
- ☐ **M9-Concevoir le plan d'actions**
  - L'identification des actions de prévention ou suppression du risque
  - La pertinence et les paramètres des actions
  - L'élaboration du plan d'action
  - L'analyse systémique
  - Mettre à jour le DUERP
  - Mise en pratique : élaborer le plan d'actions et mettre à jour le DUERP
- ☐ **M10-Suivre et améliorer la sécurité grâce au DUERP (en 2 parties)**
  - Les principes d'un suivi efficace
  - Tableau de bord et indicateurs de suivi
  - Assurer le suivi et améliorer les actions : Retex et analyse des causes
  - Mise en pratique : Remise du DUERP finalisé avec revue des non-conformités